

Dag vun der politescher Bildung

30.05-
31.05.2018

Tag der politischen Bildung
Journée de l'éducation à la citoyenneté

Atelier N° 4

Intitulé : ONGs - éducateurs à la citoyenneté ou acteurs politiques ?

Modérateur/-trice : Norry Schneider

Rapporteur/-trice : Philippe Ternes

Sujets discutés ou présentés (état des lieux, questions):

- Valorisation des jeunes en tant qu'acteurs citoyens
- Approche intergénérationnelle
- Capacité d'innovation du secteur de l'éducation à la citoyenneté
- Accès des ONG aux établissements scolaires
- Culture participative à l'école
- Création de multiplicateurs pour les ONG au sein de la société
- Création d'espaces d'interaction
- Promotion de l'esprit critique par rapport aux structures de pouvoir
- La volonté politique de promouvoir l'éducation à la citoyenneté
- L'emprise des jeunes sur les processus de décision
- Le financement de projets pour des groupes d'associations

Défis futurs / Pistes à élaborer:

- Il est important d'aider les jeunes à développer **leurs propres actions**, sans imposer une vue de voir les choses : il ne faut pas réduire les jeunes à une certaine vision des citoyens de demain
- Il ne faut pas uniquement responsabiliser les jeunes, mais les **adultes** aussi : ce sont les adultes d'aujourd'hui qui sont largement responsables de l'état des lieux actuel
- Les **blocages** dans le travail des ONG sont souvent **systémiques**. Les processus de décision actuels doivent lentement être adaptés et modernisés. Cependant, on peut constater une **peur de la déstabilisation** et devant l'inconnue. Par ailleurs, les personnes qui jouissent de privilèges craignent le changement ainsi qu'une possible perte de contrôle.
- Il n'est souvent pas facile pour une ONG d'avoir **accès aux écoles**. Par ailleurs, les projets

entamés ensemble avec les écoles ne sont souvent que ponctuels. Il est en effet difficile de créer de nouvelles procédures à long terme au sein des établissements scolaires. Cependant, l'éducation à la citoyenneté ne se transmet pas uniquement à travers des aptitudes spécifiques développées lors de projets, mais une **culture démocratique** devrait être vécue de façon plus régulière et conséquente durant la vie scolaire en général.

- Il faudrait **faciliter l'accès** des ONG aux écoles.
- Au lieu de se concentrer principalement sur les écoles et lycées, les ONG devraient **impliquer des multiplicateurs** venant de différents secteurs de la société.
- Au sein de la Grande Région, nous aurions besoin de plus d'**espaces d'interaction** ouverts aux actions et projets des ONG.
- Il faudrait élargir le domaine de la citoyenneté aux questions de pouvoir. À part le droit de vote, les aptitudes citoyennes doivent également aider à **mettre en question l'état actuel des rapports de pouvoir**. Il s'agit de comprendre qui a le pouvoir, comment celui-ci est structuré, comment les acteurs en question en font usage, etc.
- Les participants se sont demandé s'il y avait une vraie **volonté politique** de promouvoir l'éducation à la citoyenneté et si la politique était vraiment prête au changement sociétal. De plus, les participant(e)s ont constaté que le contrôle social ainsi que le respect des hiérarchies au Luxembourg était particulièrement élevé.
- Il est important de **donner plus de sens à l'engagement des jeunes**. Actuellement, l'emprise des jeunes sur les processus de décision semble insuffisante.
- Il s'agit de **soutenir la coopération entre les asbl** en évitant (au moins partiellement) les situations de concurrence pendant les processus d'attribution de fonds. En répartissant les fonds pour un projet entre différentes asbl., il serait possible d'optimiser l'emploi de toutes les capacités. Ainsi, le financement de projets pourrait être octroyé à des groupes d'asbl. qui agissent en coopération.
- De même, les associations elles-mêmes doivent **assurer une communication plus étroite**.
 - Exemple : en Belgique, l'initiative « jeune et citoyen » coordonne les actions des asbl.
- Il faudrait également aider les associations à établir un **financement stable à long terme** afin de leur permettre un degré d'indépendance important dans les actions qu'elles promeuvent. De même, il faut éviter que le travail des ONG soit instrumentalisé.
- Bonne pratique : ASTI - site internet qui présente les **bonnes pratiques en matière d'intégration des demandeurs de protection internationale**.